

# Le conflit sur les retraites monte d'un cran.

Le conflit sur les retraites est monté d'un cran le 18 octobre 2010 : les routiers sont passés à l'offensive avec des opérations escargots et des blocages de dépôts pétroliers, ravivant la crainte d'une pénurie d'essence avec des stations-service à sec, à la veille d'une nouvelle journée d'action.

À l'issue d'une réunion à l'Élysée le 18 octobre 2010, le centre interministériel de crise a été activé pour assurer « la pérennité du ravitaillement en carburant ».

Les sénateurs ont repris l'examen du projet de loi sur les retraites. Mais avec encore plus de 500 amendements à examiner, la date du 20 octobre 2010 a été reportée au 21 octobre au soir pour le vote de la réforme.

Les syndicats espèrent maintenir le 19 octobre la mobilisation à un haut niveau, après la journée record du 12 octobre, afin d'obtenir la suspension de l'adoption du texte, même si François Fillon affirme que la réforme sera « votée ».

La mobilisation est entrée dans une « semaine décisive », a jugé le porte-parole du PS Benoît Hamon, appelant les Français à « ne pas se laisser abuser » par le discours de fermeté du gouvernement.

Dimanche soir, le Premier ministre a averti qu'il prendrait « les décisions nécessaires » pour « que le pays ne soit pas bloqué », après que la préfecture de Seine-et-Marne eut ordonné la réquisition du personnel à la raffinerie Total de Grandpuits, qui n'était cependant pas débloquée lundi.

## **1.500 stations-service en rupture de stock.**

Au total, les douze raffineries de métropole étaient toujours paralysées lundi, et quelque 1.500 stations-service en rupture de stocks, selon l'Union des importateurs indépendants pétroliers (UIP).

La situation était « extrêmement préoccupante » dans les quelque 3.500 stations-service des distributeurs indépendants, a ajouté leur fédération, et les stations-service Leclerc n'auront plus d'essence d'ici la fin de la semaine, « sauf déblocage de la situation », a prévenu le patron du groupe.

Parfois soutenus par les cheminots et d'autres secteurs, les routiers ont ciblé notamment les dépôts de carburants (Caen, Rouen,...) et le terminal pétrolier de Port-la-Nouvelle (Aude), même si certains ont été rapidement débloqués par les forces de l'ordre (Brest, Frontignan)

Les chauffeurs, de crainte d'être sanctionnés, ont utilisé pour certains leur propre voiture pour immobiliser les camions.

Selon la CFDT-routes, environ 1.500 militants ont mené lundi des « actions tous azimuts » dans « 18 régions ». Mais la principale fédération de transporteurs routiers, la FNTR, ne croit pas à un mouvement d'ampleur.

Les routiers ont aussi organisé de nombreux barrages filtrants ou opérations escargots, tandis que les transports en commun ont été perturbés dans plusieurs villes (Saint-Etienne, Toulouse...) tout comme certains sites industriels dont PSA-Mulhouse.

## **261 lycées perturbés.**

A Caen, des salariés de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche) ont voté un arrêt de travail de 48 heures avec baisse de production.

Les blocages de lycées ont repris lundi, 261 établissements étant perturbés selon le ministère de l'Éducation, et 850 selon l'UNL, premier syndicat lycéen. Des violences ont eu lieu dans plusieurs villes et quelque 196 « casseurs » avaient été interpellés à la mi-journée.

La grève se poursuivait aussi à la SNCF, avec un TGV sur deux en moyenne. Dans le Gard et l'Hérault, des manifestants sur les voies ont perturbé le trafic.

Selon un sondage lundi, 71% des Français expriment leur soutien ou de la sympathie pour la journée de mardi organisée par l'intersyndicale, la 6e depuis la rentrée.

Les syndicats se reverront jeudi pour évoquer la poursuite du mouvement, mais la CFE-CGC a déjà prévenu qu'elle ne participerait plus aux manifestations après mardi et « condamné les actions de blocage et de grève généralisée ».

## **Encore 500 amendements à examiner au Sénat.**

Les sénateurs ont repris le 18 octobre 2010 l'examen du projet de loi sur les retraites alors qu'il reste encore un peu plus de 500 amendements à examiner et que la date du 20 octobre a d'ores et déjà été reportée au 21 octobre au soir; pour le vote de la réforme par la Haute assemblée.

« Je ne sais pas si ça sera voté mercredi, mais ça sera voté », avait indiqué dimanche soir François Fillon sur TF1. Les propos du Premier ministre n'ont pas douché l'ardeur des sénateurs de l'opposition, à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation.

A la mi-journée lundi, le compteur affichait encore 503 amendements à étudier sur les 1.200 déposés au départ, il y a deux semaines.

« Ne comptez ni sur la fatigue, ni sur l'épuisement des Français et des parlementaires ! », a lancé Jean-Pierre Bel, président du groupe socialiste, estimant que François Fillon répondait de « manière offensante » aux parlementaires et aux Français mobilisés contre la réforme.

Guy Fischer (PCF) a pour sa part exprimé son « effarement » après une intervention télévisée « aux forts relents de thatchérisme ». « Persévérer dans la voie du passage en force peut être une voie qui peut s'avérer fatale », a-t-il prévenu, soulignant également la « nécessité de prolonger » les travaux au Sénat.

« Je ne vois pas de passage en force », a rétorqué Muguette Dini (Union centriste), présidente de la commission des Affaires sociales du Sénat. « Nous prenons tout le temps », a-t-elle jugé. Le secrétaire d'Etat à la Fonction publique George Tron a lui indiqué qu'il abordait cette semaine de débat « dans un esprit constructif », comme les semaines précédentes.

Les sénateurs ont examiné lundi matin quelques articles connexes à la réforme de la médecine du travail introduite dans le projet de loi sur les retraites.

Le président de la séance, Roger Romani (UMP) a bien essayé, en vain, d'accélérer le rythme. « Nous avons une suite d'amendements qui supprime à chaque fois un alinéa, vous ne nous faites pas un exposé général ? », a-t-il interrogé en direction de l'opposition, un peu pour la forme.

« Vous êtes à même de le faire, vous êtes très compétente », a-t-il poursuivi avec humour à l'adresse d'une sénatrice. « Le sujet est important, nous défendrons l'ensemble de nos amendements », a répondu Annie David (PCF).